



REGLEMENT DU GRAND JEU D'ECRITURE TERRE & LETTRES 15 JANVIER-31 MARS 2024

Article 1 – La règle du jeu

L'association Terre & Lettres organise du 15 Janvier au 31 mars 2024 un grand jeu d'écriture en langue française. Les participants sont invités à écrire une fiction sur le thème de l'empathie avec le vivant imaginant des relations plus empathiques avec la nature et le vivant non-humain (animaux domestiques et sauvages, plantes, forêts, paysages..) ou s'inscrivant dans d'autres cultures où ce rapport au vivant non humain et à la nature est différent (amérindiens, inuits...)

Nouvelles, BD, récits, contes, poèmes, chansons tous les formats sont bienvenus.
Tout texte présentant un caractère discriminatoire, diffamatoire ou injurieux sera écarté.

Article 2 – Inscription

L'inscription est gratuite et se fait en ligne via le site www.terre-et-lettres.org
Chaque inscription est individuelle et limitée à une seule participation par personne.
Les inscriptions au grand jeu d'écriture sont ouvertes à partir du 15 janvier 2024 sur le site de Terre & Lettres (<https://www.terre-et-lettres.org/les-ateliers-decriture/>)

Article 3 – Participation

Les textes et BD devront être envoyés par courrier électronique (format traitement de texte ou PDF) **avant le 1er avril** à l'adresse suivante grandjeudecriture@terre-et-lettres.org.
Les textes doivent impérativement être accompagnés du bulletin de participation obtenu au moment de l'inscription en ligne.
Ils ne seront pas renvoyés à leurs auteurs.
Le nombre de participants au jeu est limité à 35.
Le jeu est gratuit et ouvert à toute personne résidant en Nouvelle-Aquitaine.

Article 4 – Diffusion

Les auteurs autorisent Terre & Lettres à utiliser leurs textes ou BD en franchise de droits pour lecture publique, diffusion sur son site Internet et publication éventuelle dans un recueil non commercialisé.

Article 5 – Présentation et calibrage

Chaque texte envoyé devra être parfaitement lisible.
Les fictions écrites (nouvelles, récits, contes, poèmes... ne devront pas excéder 10.000 caractères.
Pour les BD, 10 pages maximum

Article 6 – Modalités d'anonymat des textes

Les participants mentionneront en signature de leur texte s'ils souhaitent, en cas de publication, qu'il soit signé de leur nom, signé d'un pseudo ou rester anonyme

Article 7 – Jury

Un jury constitué de membres de l'Association Terre & Lettres, de partenaires, d'auteur.e.s professionnel.le.s et de libraires décernera des mentions en fonction de plusieurs critères : créativité, humour, poétique et illustration.



Article 8 – Palmarès et récompenses

Le palmarès sera révélé le 5 mai pendant le Festival Terre & Lettres qui se tiendra à l'espace Encan à La Rochelle. Tous les auteurs seront conviés à participer le dimanche 5 mai en matinée à la restitution du jeu.

Les auteurs des textes figurant au Palmarès seront invités à s'exprimer sur leur travail et à lire un extrait de leur création.

Tous les textes et bd des participants au jeu seront publiés dans un recueil ou en ligne selon les moyens financiers disponibles.

Article 9 – Informations

Pour toute question complémentaire, écrire à : grandjeudecriture@terre-et-lettres.org

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler le jeu si les circonstances l'exigent.

Ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de retard d'un courrier.

Ne pas envoyer de lettre recommandée.